

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COLLEGE PRIVE LA GRANDE ECOLE DE SONGON »

Siège Abidjan, Songon, ABIDJAN SONGON AGBAN  
EXTENSION AGBASSIKO, Lot 580 à 591, Ilot 70

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 21/02/2023 reçus par Me DIAHORE-TOHOURI ANGELINE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 28/02/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE PRIVE LA GRANDE ECOLE DE SONGON »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET SOCIAL, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN TOUT PAYS ET NOTAMMENT EN REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE :

- LA CREATION, LA GESTION ET L'EXPLOITATION D'UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE PRIVE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE;

- LA FORMATION ET L'ENCADREMENT D'ELEVE;

- L'ACHAT DE TOUT MOBILIERES ET MATERIELS DIDACTIQUES POUR L'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS ;

- LA PARTICIPATION DE LA SOCIETE, PAR TOUS MOYENS, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DANS TOUTES LES OPERATIONS POUVANT SE RATTACHER A L'OBJET SOCIAL PAR VOIE DE CREATION DE SOCIETES NOUVELLES, D'APPORT, DE SOUSCRIPTION, OU D'ACHAT DE TITRE OU DROITS SOCIAUX, DE FUSION OU AUTREMENT, DE CREATION, D'ACQUISITION, DE LOCATION, DE PRISE EN LOCATION-GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE OU ETABLISSEMENT CONCERNANT LES ACTIVITES CI-DESSUS;

- ET D'UNE FACON GENERALE, TOUTES OPERATIONS COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES OU FINANCIERES, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT OU POUVANT ETRE UTILES A CET OBJET OU SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER LA

## REALISATION.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Songon, ABIDJAN SONGON AGBAN  
EXTENSION AGBASSIKO, Lot 580 à 591, Ilot 70

Dirigeant(s) Mme FOFANA AMINATA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01580 du 10/03/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20059/GTCA/RC/2023 du 10/03/2023

